

Que signifie être une Ville créative de l'UNESCO ?

En rejoignant le Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), des villes du monde entier s'engagent à placer la culture et la créativité au cœur de leurs stratégies, politiques et initiatives en faveur du développement durable. Voici quelques informations clés pour présenter la mission du Réseau auprès de votre ville, ainsi qu'à d'autres parties prenantes et partenaires (municipalité, organisations professionnelles, presse, cito-yens ou autres). Ce document vise également à fournir les meilleurs conseils afin que votre ville tire le meilleur parti de son adhésion au Réseau.

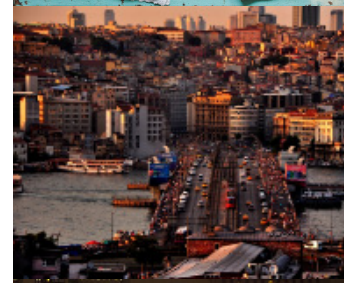
#1 EN QUOI LE RÉSEAU EST-IL UN TREMLIN POUR MA VILLE ?

Devenir une Ville créative de l'UNESCO ouvre à votre ville des **opportunités stratégiques** pour consolider ses politiques locales en faveur de la créativité, approfondir son potentiel d'innovation et étendre son rayonnement international. Faire partie du Réseau apporte une **véritable valeur ajoutée** et permet à votre ville de :

- ▶ **Amplifier son rayonnement et son influence à l'échelle internationale** et accroître la visibilité de ses politiques, stratégies et activités innovantes en faveur de la créativité et des villes durables ;
- ▶ **Renforcer son attractivité régionale et internationale** auprès des investisseurs et acteurs économiques, des professionnels créatifs qualifiés ou des visiteurs, et faciliter ainsi la mobilisation de ressources financières provenant des secteurs public et privé ;
- ▶ **Stimuler le travail en réseau avec d'autres Villes créatives** par le biais d'évènements ou de projets conjoints permettant le partage d'idées et d'expériences, la mutualisation de méthodes et de savoir-faire et la construction de partenariats créatifs ;
- ▶ **Soutenir la dynamique locale en faveur de la créativité**, en mettant en lumière le rôle moteur du secteur créatif, en mobilisant une diversité d'acteurs et en réactivant le dialogue entre les pouvoirs locaux, les organisations professionnelles des secteurs public et privé, les universités et les créateurs ;
- ▶ **Accompagner le développement de son secteur créatif et des professionnels** locaux pour construire un environnement propice tant sur le plan politique qu'économique et favoriser l'accès des professionnels de la culture et des entreprises créatives locales aux marchés et réseaux internationaux.

#2 COMMENT MA VILLE PEUT-ELLE APPUYER LA MISSION DU RVCU ?

En tant que Ville créative de l'UNESCO, vous êtes désormais partie prenante du Réseau et engagé au service de son principe fondateur : promouvoir **le pouvoir de la créativité et de l'innovation pour construire des villes durables**. Cet engagement s'inscrit, en particulier, dans le cadre du **Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030*** et du **Nouveau Programme pour les villes***. Faire partie du RVCU permet à votre ville de s'exprimer d'une **voix plus forte** pour participer aux débats internationaux sur la créativité et les villes durables. Le Réseau vous permet également de promouvoir la reconnaissance, par la communauté internationale, de vos initiatives innovantes. Votre ville peut prendre part aux missions du Réseau de plusieurs façons :



- ▶ **Développer, mutualiser et partager des bonnes pratiques**, qui démontrent le pouvoir de la créativité pour construire des villes durables et inclusives; et les faire connaître largement par le biais du site internet du RVCU – téléchargez le formulaire à renvoyer au Secrétariat de l'UNESCO ;
- ▶ **Refléter les objectifs clefs du Programme à l'horizon 2030* et du Nouveau Programme pour les villes*** dans les politiques et stratégies de développement local, tout en encourageant la recherche et développement (R&D) dans les secteurs de la culture, de la créativité et de l'innovation afin de nourrir les réflexions internationales ;
- ▶ **S'engager dans la « Coopération co-créative » avec des villes du Sud**, dans le cadre du mécanisme établi par l'UNESCO pour encourager les échanges, la solidarité et le partage d'expériences avec les régions sous-représentées au sein du Réseau, particulièrement l'Afrique et les États arabes.
- ▶ **Participer activement à votre sous-réseau RVCU**, pour surveiller les tendances majeures dans votre domaine créatif (artisanat et arts populaires, design, film, gastronomie, littérature, arts numériques ou musique), identifier les opportunités et construire une démarche stratégique, tout en travaillant de manière transversale avec les sous-réseaux d'autres domaines créatifs pour stimuler les synergies et coopérations ;
- ▶ **Promouvoir les créateurs de votre territoire** et stimuler les opportunités créatives, en favorisant leur participation à des programmes internationaux et en encourageant la mobilité à travers des résidences artistiques dans d'autres Villes créatives ;

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030



Le *Programme à l'horizon 2030* est un **plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité** adopté en 2015 par la communauté internationale. Il dresse la vision d'un avenir plus durable, basé sur des sociétés équitables, des économies inclusives et un développement plus respectueux de l'environnement. Ses **17 Objectifs de développement durable (ODD)** et 169 cibles fournissent des orientations stratégiques pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques aux échelles locale, nationale et internationale.

La culture et la créativité sont désormais reconnues, et ce pour la première fois, en tant que moteurs du développement durable. Le rôle de la culture est plus particulièrement mis en évidence dans l'**ODD 11 « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »** mais également, de manière transversale, dans d'autres Objectifs portant sur l'inclusion sociale, la création d'emplois, la résilience urbaine ou encore la protection de l'environnement.

Les Villes créatives sont des partenaires clefs pour mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030 à l'échelle urbaine.

Pour en savoir plus : [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)



LE NOUVEAU PROGRAMME POUR LES VILLES

Cette vision du rôle de la créativité pour construire des villes durables a été affirmée et précisée sur le plan opérationnel dans le **Nouveau Programme pour les villes**, approuvé en 2016 lors de la Conférence Habitat III sur le logement et le développement urbain durable. À cette occasion, l'UNESCO a lancé son Rapport mondial **Culture : futur urbain**, qui met en avant des stratégies urbaines fondées sur la culture et centrées sur l'humain. Ce rapport comprend notamment une sélection d'études de cas fournies par les villes membres du RVCU.

Pour en savoir plus :

[Nouveau Programme pour les villes](#)

[Rapport mondial de l'UNESCO Culture : futur urbain](#)

#3 QUELS SONT MES ENGAGEMENTS EN TANT QUE VILLE CRÉATIVE DE L'UNESCO ?

La désignation en tant que Ville créative de l'UNESCO représente le point de départ d'un **voyage au long cours** pour accompagner votre ville sur la voie d'un **développement plus durable** grâce à la culture et la créativité. Pour affirmer cet engagement, votre ville est appelée à :

LIENS UTILES

[Énoncé de mission du RVCU](#)
[Cadre stratégique du RVCU](#)

- ▶ **Mettre en œuvre des activités en lien direct avec l'Énoncé de mission et le Cadre stratégique du Réseau**, présentant la vision collective et les objectifs communs du RVCU ;
- ▶ **Soumettre, tous les quatre ans, un rapport sur la mise en œuvre de son plan d'action** exposé dans la candidature, afin d'analyser les réalisations principales et de formuler des recommandations sur les initiatives stratégiques à moyen-terme – **votre ville devra présenter son premier Rapport périodique d'activité en 2021**. Pour vous familiariser avec cet exercice, [cliquez ici](#).
- ▶ **Participer à chaque Réunion annuelle du RVCU**, le grand rassemblement stratégique du Réseau, réunissant les maires et les points focaux des villes membres, qui permet de partager votre expérience et de construire des partenariats – **la prochaine réunion se tiendra du 12 au 15 juin 2018 à Cracovie et Katowice en Pologne, avec une session spéciale d'intégration pour les nouveaux membres ;**
- ▶ **Envisager d'offrir un soutien financier au Réseau** par le biais du mécanisme de contribution financière du RVCU, auquel les villes membres sont invitées à participer selon leur situation financière et leurs capacités ;
- ▶ **Participer activement aux activités de votre sous-réseau**, notamment en assistant à sa rencontre annuelle, et envisager de porter sa candidature au Groupe de pilotage chargé de coordonner les villes membres d'un même domaine créatif et d'assurer la liaison avec le Secrétariat de l'UNESCO ;
- ▶ **Communiquer activement et régulièrement avec le Secrétariat de l'UNESCO** afin de diffuser des informations sur vos initiatives menées aux échelles locale et internationale.



COMMENT LE RÉSEAU S'ORGANISE-T-IL ?

Le **Secrétariat de l'UNESCO** assure la gestion globale du Réseau au niveau international. Il propose et encadre les initiatives stratégiques et programmatiques ainsi que les projets phares. Le Secrétariat offre un soutien aux villes membres à travers des documents d'orientation et de renforcement des capacités, mobilise des fonds et renforce la visibilité du Réseau par des activités de communication et de plaidoyer, particulièrement à l'échelle internationale. Le Secrétariat coordonne également le processus de désignation et organise les Réunions annuelles du Réseau et autres rencontres importantes.

Les **7 sous-réseaux**, correspondant aux 7 domaines créatifs, offrent une plateforme pour les villes d'un domaine créatif pour échanger des connaissances et expériences. Les sous-réseaux permettent d'effectuer un suivi des progrès réalisés par les villes et d'identifier les tendances et opportunités clefs.

Le **Groupe de pilotage** assure la liaison entre l'UNESCO et les 7 sous-réseaux. Il est composé de représentants de chaque sous-réseau, désignés par les villes membres du même domaine. Le Groupe de pilotage collabore avec le Secrétariat sur des questions relatives à la mise en œuvre du programme, à l'adhésion des membres, à la communication, à l'évaluation et au financement.

Autres ressources pour soutenir mes activités en tant que Ville créative de l'UNESCO

Les **Bureaux hors-siège du réseau régional et national de l'UNESCO** peuvent vous appuyer dans la mise en réseau avec des partenaires pertinents et le partage d'informations.

L'**Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour les Villes créatives**, la poète et écrivain italienne Maria Francesca Merloni, peut soutenir le plaidoyer stratégique en faveur de la mission du RVCU auprès d'une diversité de publics.

La **Délégation permanente et la Commission nationale de votre pays** peuvent contribuer à la visibilité de vos programmes et soutenir des activités impliquant plusieurs Villes créatives au plan national (formation, partage d'expérience, mise en réseau...).

Contact

Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU)

UNESCO
Secteur de la Culture
Division pour la créativité
7, place de Fontenoy
75007 Paris
France

creativecities@unesco.org

+33 (0)1 45 68 19 56
fr.unesco.org/creative-cities

